Cinquante deuxième année. - N ° 203 A Mercredi 24 octobre 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1162

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

842 387 128 RCS Lyon.
COURTOIS.
Forme : Société en Nom Collectif.
Nom commercial : CAFE DU RUISSEAU.
Administration : Gérant : SEYTIER Nathalie Catherine nom d'usage : COURTOIS. Associé en nom : SEYTIER Nathalie Catherine nom d'usage : COURTOIS. Associé en nom : COURTOIS Dominique Roger nom d'usage : COURTOIS.
Capital : 41149.00 EUR.
Adresse : 2, place du 8 Mai 1945, 69270 Cailloux-sur-Fontaines.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par apport au montant évalué à 41149 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Tabac, négoce, bar, jeux.
Adresse : 2, place du 8 Mai 1945, 69270 Cailloux-sur-Fontaines.
Précédent propriétaire : 432 226 447 RCS Lyon. **SEYTIER** (Nathalie). Nom d'usage : COURTOIS.
Date de commencement d'activité : 1er janvier 2018.
Publication légale : La Tribune de Lyon *du* 13 septembre 2018.
Oppositions : Au fonds vendu : 2 place du 8 mai 1945 69270 CAILLOUX-SUR-FONTAINES.
Déclarations de créances : Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 16/07/2018 enregistré au Service de l'Enregistrement de LYON le 17/07/2018, Dossier 2018 38826. Référence : 2018 A 12709. Adresse de l'ancien propriétaire : 54 Avenue Gabriel Péri 69250 ALBIGNY-SUR-SAONE. Adresse du nouveau propriétaire : 2 Place du 8 Mai 1945 69270 CAILLOUX-SUR-FONTAINES. Apport avec pris en charge d'un passif. Montant actif :228 536 €. passif pris en charge : 187 387 €, soit un apport net de 41 149 € Les déclarations de créance et les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..